



# INFO-SERRE

PUBLIÉ PAR LE SYNDICAT  
DES PRODUCTEURS EN SERRE DU QUÉBEC

Avril 2008

## ORNEMENTAL : SAINT-VALENTIN ET PÂQUES SELON LES PRODUCTEURS

En 2008, la Saint-Valentin s'est avérée excellente pour les producteurs, tandis qu'une Pâques hâtive semble avoir ralenti les ardeurs des acheteurs. « Nous venons de vivre notre meilleure Saint-Valentin depuis quatre ans! », s'est exclamé Jean-Denis Lampron, propriétaire de Rose Drummond. « Nous avons été chanceux, car il faisait très beau le jour de la Saint-Valentin. Nos contacts avec des grossistes nous indiquent que la Saint-Valentin a bien été pour tout le monde. »

« Je crois que Pâques étant plus tôt, et parce que nous avons beaucoup de neige, les gens ont moins acheté de potées fleuries. Ça n'a pas été mauvais, mais disons moyen. Nous avons reçu moins de commandes fermes des magasins. Et la neige a empêché les kiosques d'ouvrir à temps pour Pâques », analyse Hervé Barjol, des Serres Sainte-Anne.

Même son de cloche du côté de Sylvain Cléroux : « Nous avons écoulé tout ce qui avait été prévu. La demande n'était pas très forte et nous n'avons pas pu vendre les quelques plantes de surplus que nous avons. »

« C'est vrai que j'ai senti une légère diminution de la demande pour les produits de Pâques à travers le Québec », confirme Raymond Rouleau, des Serres Dame Nature. « Mais dans notre région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, la demande a plutôt été légèrement à la hausse. Nos gens sont habitués à la neige et ça ne les empêche pas d'acheter des fleurs ».

## TROUSSE DE SALUBRITÉ ENVOYÉE GRATUITEMENT AUX MEMBRES

Le Guide final de salubrité des légumes de serre sera vraisemblablement approuvé par l'ACIA en 2008. Les producteurs utilisent depuis deux ans une version préliminaire du guide.

En primeur, le syndicat a envoyé gratuitement à ses membres la « Trousse de formation sur la salubrité des aliments à la ferme ». Cette trousse comprend des documents et un disque compact pour aider les producteurs à implanter la salubrité.

## UNE NOUVELLE FAÇON DE PRODUIRE LE POIVRON EN 2008 : LE TREILLIS ESPAGNOL

Le Conseil pour le développement de l'agriculture (CDAQ) et le Programme de soutien à l'innovation horticole (PSIH) financent les essais 2008. Ils sont réalisés dans les serres expérimentales du CIDES et chez quatre producteurs. Cette année, l'emphase est mise sur un nouveau mode de production : le treillis espagnol. Cette méthode requiert moins de main-d'œuvre et produirait plus de légumes au mètre carré, un plus petit piment et un légume plus facile à faire parmi d'autres productions (ex. : tomate).

## SITE INTERNET D'ÉCHANGE DE PLANTES ORNEMENTALES

Un beau succès! En effet, on compte déjà 36 producteurs d'inscrits au site Internet d'échange de plantes ornementales entre producteurs. Le site permet au producteur inscrit d'informer facilement les autres producteurs sur les plantes en surplus qu'il désire offrir ou encore sur les plantes qu'il lui manque pour combler la commande d'un client. Pour information : Geneviève Périgny au 450 679-0540, poste 8881 ou Sébastien Brossard au 450 679-0540, poste 8810.

### Sommaire

- Mot du président	2
- Le C.A. du Syndicat rencontre le président de l'UPA	2
- Gaz naturel liquéfié	2
- Projet pilote de traçabilité dans la laitue	3
- Comment ça va en Hollande?	3
- Investissement de Savoura	3
- Des producteurs en serre à l'honneur	4
- Liste officielle des végétaux pour l'aménagement des berges	4



## **Mot** DU PRÉSIDENT : LE QUÉBEC DANS VOTRE ASSIETTE OÙ EST LA PLACE DES PLANTES ORNEMENTALES?

Le 11 décembre 2007, le ministre Laurent Lesard a dévoilé une stratégie d'accroissement des achats de produits alimentaires québécois dans le cadre d'une conférence de presse, devant des représentants de l'industrie. La mise en œuvre de la stratégie sera soutenue par l'injection de 14 millions de dollars sur une période de trois ans et s'articulera autour de trois axes d'intervention :

- amener les consommateurs québécois à accorder la priorité aux produits du Québec dans leur décision d'achat;
- favoriser l'adaptation de l'offre par le marketing et l'innovation;
- faciliter l'accès aux réseaux de distribution.

La place des plantes ornementales dans cette stratégie, vous pouvez toujours la chercher. Là encore et comme dans beaucoup de dossiers, on nous oublie. Bon! Les plantes ne se mangent pas, mais l'industrie horticole ornementale crée beaucoup d'emplois et elle aide beaucoup de gens à se nourrir et à mettre pain et beurre sur la table.

Avec 7 000 entreprises de production, de commercialisation et de services et des entreprises du secteur qui emploient jusqu'à 36 000 personnes en haute saison, il me semble que nous méritons un peu plus de considération. Le message est pourtant simple, quand le MAPAQ parle d'agriculture, me semble que de temps à autre nous pourrions être inclus plutôt que constamment exclus.

André Mousseau, président



## **LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SYNDICAT RENCONTRE LE PRÉSIDENT DE L'UPA**

Cette rencontre a eu lieu lors du C.A. du 7 février dernier. Selon Christian Lacasse, président général de l'UPA, il est clair que l'Union insistera au cours des prochains mois sur la souveraineté alimentaire. Les producteurs en serre ont exprimé le souhait que l'UPA mette plus de pression sur les chaînes afin de leur permettre l'accès au marché.

M. Lacasse estime qu'il est urgent que tous les producteurs soient sécurisés par de bons programmes et l'idée d'un fonds spécifique de sécurité du revenu pour les productions en émergence est reconnue. Enfin, le président général croit que le SPSQ devrait réactualiser le « Plan de développement de la serriculture ».

Finalement, l'UPA invite le SPSQ à déposer une demande de financement au Fonds de défense professionnelle afin de soutenir les démarches juridiques dans le dossier de la main-d'œuvre étrangère.



## **GAZ NATUREL LIQUÉFIÉ**

PAR : ROBERT BÉDARD, PRÉSIDENT, ATHÉNA ÉNERGIE

Depuis l'automne dernier, les médias véhiculent des informations à l'effet qu'il semble très difficile pour l'un ou l'autre des ports méthaniers prévus au Québec (Rabaska et/ou Gros-Cacouna) de sécuriser un approvisionnement en gaz naturel auprès de fournisseurs outre-mer, mettant même en péril leur capacité de démarrer.

Mis à part les difficultés causées par les retards engendrés par les processus de consultation publics, l'un des principaux obstacles à la conclusion d'ententes est le bas niveau des prix du gaz en Amérique depuis le début de l'année par rapport aux prix disponibles en Europe et en Asie. D'ailleurs, ceux-ci ont eu comme effet direct une diminution de près des deux tiers des importations de gaz naturel liquéfié aux États-Unis par rapport à la même période l'année dernière, là où les terminaux en opération ne fonctionnent désormais qu'à 13 % de leur capacité.

Force est de constater que malgré la construction de ports méthaniers pour contrer les baisses anticipées de production canadienne (l'Office national de l'énergie prévoit une baisse de la production entre 7 % et 15 % d'ici 2009) ou américaine, les prix ayant cours ici devront forcément augmenter au niveau de prix disponibles dans d'autres régions du monde pour espérer attirer les approvisionnements étrangers afin de subvenir aux besoins nord-américains.



## PROJET PILOTE DE TRAÇABILITÉ DANS LA LAITUE

Le 29 février dernier, plus d'une vingtaine d'intervenants et de producteurs horticoles ont participé à une rencontre d'information organisée par l'UPA et Agri-Traçabilité Québec inc. (ATQ) afin de présenter le protocole de projet pilote sur l'identification et la traçabilité de la laitue. Ce protocole a été développé par ATQ et le Comité sectoriel sur la traçabilité en horticulture (CSTH) dans le but de mettre en œuvre un système de traçabilité de référence, transférable d'une production à l'autre, économique, efficace et adapté à la réalité des intervenants du secteur horticole.

Les représentants de l'industrie sont convaincus que les producteurs doivent se protéger en cas de toxi-infection alimentaire (ex. : cas des épinards) et que les consommateurs doivent continuer de faire confiance aux aliments du Québec. La traçabilité peut contribuer concrètement à parvenir à ces buts, d'autant plus que les Guides de salubrité des fruits et légumes à la ferme développés par le Conseil canadien en horticulture (CCH) incluent un chapitre spécifique sur le sujet. Un système adéquat de traçabilité permettrait, entre autres, de faire des rappels plus rapidement à travers les chaînes de distribution, assurant ainsi la sécurité des consommateurs.

Plus concrètement, le projet étudiera la faisabilité technique et logistique ainsi que la mise en place d'un éventuel système de traçabilité dans le secteur horticole (codification et équipements d'identification). La portée de ce projet couvrira les maillons de la chaîne d'approvisionnement en laitue, de la récolte jusqu'à la sortie des sites d'emballage, et l'identification du produit se fera au niveau de la caisse et des palettes. Les solutions testées devront être compatibles avec les systèmes internationaux et le projet pilote se déroulera auprès de trois producteurs de laitue de serre et cinq producteurs de laitue de champs.

Rappelons enfin que la rédaction du protocole de projet a été rendue possible grâce à la participation financière du MAPAQ et d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.



## INVESTISSEMENT DE SAVOURA

L'entreprise Savoura investira 15 M\$ pour construire une deuxième serre alimentée au biogaz à Saint-Étienne-des-Grès en Mauricie. La nouvelle serre de 48 000 mètres carrés sera construite d'ici trois ans, et ce, à côté de la première serre. Elle sera également chauffée au biogaz du site d'enfouissement de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie (RGMRM). Cette serre permettra à l'entreprise de doubler sa production. Savoura en a fait l'annonce lors de l'inauguration officielle de la première serre qui avait lieu le 17 mars dernier. Depuis septembre, cette serre produit quelque 60 tonnes de tomates par semaine, soit trois millions de kilogrammes par année. Jusqu'à maintenant, la serre a été alimentée au gaz naturel à cause d'un problème de qualité du biogaz livré par la RGMRM. On s'attend à ce que le biogaz soit disponible au mois de mai.

## TOUR DE SERRE : LA HOLLANDE

PAR : ANDRÉ CARRIER, AGR. MAPAQ

### Les serres (fleurs et légumes) en Hollande, c'est :

- 10 500 ha et c'est assez stable depuis plusieurs années : moins d'entreprises, mais plus grandes; coûts de main-d'œuvre très élevés à cause des salaires (15-20 \$ par heure). Ils s'en sortent à cause de l'efficacité générale de leurs entreprises. De bonnes serres et une bonne efficacité de travail, de bons rendements et la mécanisation où c'est possible. Ils investissent en recherche-développement et appliquent des mesures de conservation de l'énergie;
- 6 000 entreprises (ou un peu moins de 2 ha par entreprise);
- 7 milliards d'euros de chiffre d'affaires ou 40 % de l'agriculture;
- coûts de chauffage qui représentent de 15 à 20 % des coûts totaux de production;
- en 2010, l'industrie devra être trois fois plus efficace qu'elle ne l'était en 1980 (production par unité d'énergie : avec la même quantité de gaz naturel, ils devront produire trois fois plus de tomates).
- l'industrie a un plan de réduction des émissions de gaz carbonique de 45 % en 2020 et de 75 % en 2030.
- environ 25 % des serres ont de l'éclairage artificiel; pour les tomates, c'est 14 % des entreprises. 100 % de ceux qui ont l'éclairage artificiel font de l'électricité (cogénération avec du gaz naturel) qu'ils revendent au réseau public.
- des systèmes mobiles d'éclairage artificiel ont été essayés et ne donnent rien de plus que les systèmes fixes standards.



## LA SERRICULTURE À L'HONNEUR

Lors de la Semaine horticole, la Soirée Méritas est un moment particulier qui permet de rendre hommage autant à des producteurs et productrices qu'à des intervenants du monde serricole pour leur implication dans le développement de la production. Cette année encore n'a pas fait exception.

### Mérite horticole 2008

#### Récipiendaire : André Mousseau

Figure bien connue du monde horticole, André Mousseau est gestionnaire-exploitant de « Les entreprises le Cactus fleuri inc. » Président fondateur du Syndicat des producteurs en serre du Québec (SPSQ), initiateur de son affiliation à l'UPA.



De gauche à droite : Gilles McDuff (CQH), Jean Lemay (Hydro-Québec), André Mousseau, Jean-Bernard Van Winden (CQH).



### Méritas Gilles Bordeleau

#### Récipiendaire : Raymond Rouleau

Après avoir œuvré en développement régional plusieurs années, Raymond Rouleau et sa conjointe, M<sup>me</sup> Ann Grantham, décident de fonder leur propre entreprise. Aujourd'hui, Serres Dame Nature compte quinze employés à temps complet à l'année.



### Méritas Rolland Harnois

#### Récipiendaire : Blanche Dansereau

Elle a dispensé et collaboré à plusieurs cours aux trois cycles d'études comme *Plantes et cultures d'ornement*, *Multiplification des végétaux*, *Cultures en serre*, *Composition du jardin*, etc., pour n'en mentionner que quelques-uns. Elle a enseigné à plus de 5 000 étudiants de 1<sup>er</sup> cycle.



## LISTE OFFICIELLE DES VÉGÉTAUX POUR L'AMÉNAGEMENT DES BERGES

La Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec (FIHOQ), de concert avec l'Association québécoise des producteurs en pépinière (AQPP), ses associations affiliées et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, a dévoilé il y a quelques semaines la liste officielle de végétaux recommandés pour l'aménagement des berges. Pour plus d'information : [http://www.fihoq.qc.ca/html/quoi\\_de\\_neuf\\_.html](http://www.fihoq.qc.ca/html/quoi_de_neuf_.html)



### Syndicat des producteurs en serre du Québec

Maison de l'UPA,  
bureau 100  
555, boul. Roland-Therrien  
Longueuil (Québec) J4H 3Y9

Téléphone : 450 679-0540, poste 8366  
Télécopieur : 450 670-4867  
Site Internet : [www.fihoq.qc.ca/html/spsq.html](http://www.fihoq.qc.ca/html/spsq.html)  
Courriel : [spsq@upa.qc.ca](mailto:spsq@upa.qc.ca)

## PUBLICITÉS ET ANNONCES CLASSÉES

L'INFO-SERRE est acheminé par la poste gratuitement 4 fois par année à plus de 800 producteurs en serre au Québec. Pour profiter de cette visibilité extraordinaire, commandez votre formulaire de placement d'annonce en téléphonant au (450) 679-0540 poste 8366. Les personnes désirant vendre ou acheter peuvent également placer une annonce dans le Flash-Serre.